



**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. /2014

Berchem-Sainte-Agathe, le 8 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

Objet : Conseil communal du 27.11.2014 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Vincent LURQUIN, Conseiller communal, concernant l'accessibilité de la "Place du basket"

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le réaménagement de la Place Schweitzer a fait l'objet d'un permis d'urbanisme délivré par Bruxelles Développement urbain – Direction de l'Urbanisme à Bruxelles-Mobilité/AED en date du 15.04.2009.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins du 04.11.2008 avait notamment mentionné dans son avis au sujet de ce dossier : « Se conformer au vade-mecum PMR publié par la Région ». Il s'agit d'un document publié en 2006 et réédité en 2008. Cette condition a été reprise dans la motivation du permis et des adaptations ont été demandées pour ce qui concerne l'accessibilité au quai et la lisibilité des zones de danger pour les personnes malvoyantes. La Région, curieusement, n'a pas suivi son propre Vade Mecum.

Dès réception provisoire des travaux de la place Schweitzer, la Commune procédera à un aménagement rendant cet accès possible au PMR par l'installation d'une rampe et en tenant compte des problèmes d'accès constatés par le Conseil Consultatif de la Politique des personnes Handicapées lors de leur visite de la Place Schweitzer du 28.01.2013 suite aux nouveaux aménagements.

Pour terminer, soyez certains que Berchem-Sainte-Agathe se veut être une Commune toujours plus adaptée à la personne handicapée dans tous les projets menés.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE